

HON. JANE PHILPOTT
MARKHAM—STOUFFVILLE

HON. JOHN MCCALLUM
MARKILAM—THORNHILL

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



L'HON. JANE PHILPOTT
MARKHAM—STOUFFVILLE

L'HON. JOHN MCCALLUM
MARKILAM—THORNHILL

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
14 /09/2016	1 heure et 30 minutes De 19 h 30 à 21 h	Bibliothèque publique de Markham	96 participants (environ 10 membres du personnel)
Forme : <ul style="list-style-type: none">✓ Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement✓ Présentation du bureau du député□ Micro ouvert□ Période de questions/réponses□ Conférencier invité✓ Autre (veuillez préciser) : Notre assemblée publique a été organisée conjointement par le cabinet de l'honorable Jane Philpott et le cabinet de l'honorable John McCallum. Les participants à la réunion étaient divisés en groupes d'environ 10 personnes et il leur a été demandé de débattre des questions faisant l'objet de la consultation après que de brefs exposés eurent été présentés par M^{me} Philpott et M. McCallum. Après que les groupes eurent débattu des questions, chaque groupe a choisi un représentant afin de présenter un bref compte rendu de la discussion tenue à l'ensemble de l'auditoire. À la suite des discussions, on a demandé aux groupes de soumettre leurs notes, qui ont par la suite été utilisées pour rédiger ce rapport.			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
✓ Modes de scrutin	✓ Remplacement du mode de scrutin actuel	✓ Participation électorale	✓ Accessibilité et inclusion
✓ Vote obligatoire	✓ Vote en ligne	✓ Représentation locale	✓ Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <ul style="list-style-type: none">• Âge d'admissibilité pour les électeurs (16 ans par opposition à 18 ans)

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

QUESTIONS DE DISCUSSION

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)

Bon nombre des groupes de participants à l'assemblée publique ont exprimé des préoccupations voulant que notre système électoral actuel ignore souvent le sentiment des électeurs. Bien qu'une vaste majorité de participants aient été d'avis que des changements à notre système soient nécessaires, certains d'entre eux croyaient qu'il valait encore la peine de le maintenir jusqu'à ce que l'on trouve des moyens d'améliorer le système actuel.

Certains participants favorables au maintien de l'actuel mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT) ont fait observer que la simplicité du système était la raison pour laquelle il le préférait, alors que d'autres ont suggéré que les électeurs étaient déjà familiarisés avec le fonctionnement du SMUT et qu'un nouveau système ne ferait qu'entraîner de la confusion parmi l'électorat. Aucun groupe ne s'est toutefois prononcé unanimement en faveur du maintien de l'actuel système et, parmi les groupes qui ont sondé leurs participants sur la question, pas plus de 30 % de leurs membres se seraient prononcés en faveur du maintien du statu quo.

Les participants à l'assemblée publique ont dit croire que l'actuel système ne reflétait que médiocrement la volonté de la majorité, puisque les partis qui forment le gouvernement recueillent généralement moins de 50 % des suffrages populaires. Certains participants en faveur du changement ont fait état de préoccupations voulant que les systèmes préférentiels proposés puissent prêter trop à la confusion pour que les gens les comprennent, ce qui pourrait empêcher certaines personnes de plaider en faveur du changement. La complexité du vote préférentiel par rapport au SMUT peut expliquer pourquoi aucun système n'est ressorti comme recueillant de façon écrasante la faveur des participants.

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Lors de l'examen des modes de scrutin de rechange, les participants n'ont pas été en mesure de s'entendre sur le système qui constituerait la meilleure solution de rechange à l'actuel SMUT; plusieurs systèmes sont toutefois ressortis comme étant des options prometteuses. Bon nombre de groupes ont participé à une discussion sur le système de représentation proportionnelle (RP), le vote unique transférable ayant recueilli la faveur d'un certain nombre d'entre eux. Nous avons également été témoins d'un soutien pour le système de vote préférentiel ainsi qu'un soutien mineur pour un système de représentation proportionnelle mixte.

Certains participants étaient convaincus que la représentation proportionnelle était le meilleur choix, bien qu'aucun consensus n'ait été clairement dégagé à cet égard parmi les groupes de participants. Une certaine résistance à la RP a également été constatée, des préoccupations voulant qu'une méthode de RP ne donne pas lieu à des gouvernements stables ayant été soulevées. De manière générale, ceux qui se sont prononcés en faveur de la RP ainsi que ceux qui se sont opposés à cette idée étaient d'avis que la composante *Liste de parti fermée* n'était définitivement pas l'orientation à suivre pour assurer un système démocratique transparent.

Les tenants de la méthode de vote unique transférable de la RP ont dit croire que ce système est plus inclusif et égalitaire que les solutions de rechange proposées. Ils croient que ce système offre aux électeurs le plus vaste choix possible et assure la meilleure reddition des comptes. Nous avons également été témoins d'une faible opposition exprimée à l'endroit d'une composante commune de ce système : l'idée que plusieurs députés pourraient servir une seule circonscription. Au moins

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

deux des groupes nous ont dit qu'il était important de maintenir un seul député par circonscription afin d'assurer la clarté et d'empêcher les députés des centres urbains éloignés de devoir représenter de vastes aires géographiques, ce qui serait difficile à gérer.

Plusieurs groupes ont affirmé privilégier l'option de vote préférentiel faisant valoir qu'elle éliminerait le vote stratégique et ferait en sorte que les candidats gagnants bénéficient d'un vaste soutien. On a également mentionné que cette option serait avantageuse, sauf pour les électeurs qui par nature sont très partisans. Des critiques à l'endroit de cette approche ont en revanche fait remarquer que ce système tendait à favoriser les partis centristes et ne donnait généralement pas des résultats proportionnels.

L'un des thèmes prédominants qui est ressorti des discussions du groupe est la simplicité. Les participants ont dit souhaiter disposer d'un système électoral qui soit simple et accessible, de sorte que le plus grand nombre d'électeurs possibles puissent le comprendre et participer au processus de manière décisive.

Un autre thème couramment évoqué est le concept de collaboration. Certains participants ont dit préférer avoir un système qui permette aux politiciens d'être moins partisans et qui prête moins à la confrontation de sorte qu'ils puissent travailler ensemble de manière constructive.

Enfin, l'équité est une caractéristique qui a été évoquée tout au long des discussions tenues lors de l'assemblée publique. Certains ont dit croire que le Canada a besoin d'un système qui traduise mieux les votes individuels dans les résultats des élections.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Les participants étaient d'avis qu'il est très important d'accroître la participation des électeurs et ils ont invoqué les raisons pour lesquelles, selon eux, certains Canadiens évitaient de participer au processus démocratique. Le décorum à la Chambre des communes a été relevé comme étant une source importante d'aliénation pour les électeurs. Le fait que la Période de questions soit perçue comme rien de plus qu'une compétition pour un clip sonore de 30 secondes qui fait perdre du temps et n'accomplit que très peu de choses serait également en cause. D'autres ont évoqué les publicités électorales négatives comme étant un obstacle à la participation des électeurs, de même que l'idée selon laquelle l'argent créait un avantage injuste pour certains partis durant les élections. Quelles qu'en soient les causes, il est apparu très clairement qu'accroître la participation des électeurs était une priorité de premier ordre parmi les participants et un élément essentiel pour stimuler la participation nécessaire au renforcement de la démocratie dans notre pays.

La nécessité d'élargir l'éducation civique était perçue comme un élément nécessaire pour accroître la participation des électeurs et bon nombre ont laissé entendre qu'une telle mesure aiderait les jeunes Canadiens à devenir des électeurs éclairés. Parmi les options les plus fréquemment mises de l'avant par les participants à cet égard, mentionnons tenir des élections dans les écoles; disposer d'un siège parlementaire non assorti du droit de vote à la Chambre des communes afin de représenter les jeunes et de permettre aux étudiants de faire des heures de travail communautaire en contribuant au travail électoral en période d'élections. Étant donné le caractère complexe de tout changement éventuellement apporté à notre système électoral, on a estimé qu'Élections Canada avait un rôle important à jouer en matière d'éducation publique afin de veiller à ce que l'électorat comprenne bien le fonctionnement de tout nouveau système.

On a également souligné qu'il serait souhaitable de disposer d'une meilleure stratégie pour rejoindre les électeurs multilingues afin de faire participer les collectivités où ni le français ni l'anglais n'est la principale langue parlée. L'idée de bulletins de scrutin multilingues a recueilli un fort soutien, puisqu'ils pourraient assurer plus de clarté et encourager la participation parmi les collectivités qui pourraient avoir des hésitations à voter en raison d'obstacles linguistiques.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Afin de favoriser la participation électorale, bon nombre de groupes ont également recommandé de maintenir les bureaux de scrutin ouverts pendant de plus longues périodes lors des élections. Certains participants ont même suggéré que la journée des élections devienne une journée fériée à l'échelle nationale afin d'accroître les chances que les électeurs aillent voter. D'autres ont recommandé au gouvernement de tenir davantage de consultations afin de faire participer le public au processus gouvernemental.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Relativement peu de soutien a été exprimé en faveur de l'adoption du vote obligatoire au Canada. Bon nombre de groupes ont indiqué que seul un faible nombre de leurs membres croyaient que le vote obligatoire soit une option viable, et seulement deux groupes sur les 12 groupes présents ont affirmé que le vote obligatoire était une idée qu'il valait la peine d'examiner plus à fond. Bien que l'on ait affirmé qu'il fallait trouver de nouvelles façons d'accroître la participation électorale, bon nombre pensent que le vote obligatoire va tout simplement trop loin à cet égard.

Ceci dit, même parmi ceux qui se sont prononcés en faveur du vote obligatoire, il y avait très peu d'enthousiasme pour toute forme de pénalité imposée à ceux qui choisiraient de s'abstenir. On s'inquiète de ce que l'application de toute pénalité fondée sur l'obligation de voter pourrait être coûteuse pour les contribuables et difficile à appliquer. Plusieurs groupes de participants ont plutôt exprimé le souhait de recourir à une approche qui inciterait les gens à voter, comme l'octroi d'un crédit d'impôt pour électeurs, qui a été bien accueilli parmi certains groupes.

De manière générale, on a reconnu qu'il irait de soi que le vote obligatoire augmenterait la participation électorale, mais certaines préoccupations demeurent quant au bien-fondé de cette approche si le but est d'encourager la participation des Canadiens. Contraindre les Canadiens à voter ne conduirait pas nécessairement à un électorat plus éclairé ou mieux informé. Cela n'inciterait pas les électeurs à se renseigner davantage sur les enjeux électoraux et les candidats, pas plus que cela ne favoriserait la participation active à des conversations avec d'autres électeurs sur les enjeux importants auxquels la nation est confrontée. Un crédit d'impôt a été perçu par les participants comme étant un bien meilleur moyen d'encourager la participation des électeurs.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

La majorité des groupes participant à l'assemblée publique ont manifesté un fort soutien pour l'adoption d'une certaine forme de vote en ligne. Un seul groupe s'est prononcé unanimement contre le vote en ligne alors que d'autres groupes ont fait état d'un soutien mitigé de la part de leurs membres.

Tant ceux qui ont appuyé l'idée que ceux qui s'y sont opposés ont exprimé de graves préoccupations touchant la sécurité du vote en ligne. Certains ont fait remarquer que certains reportages récents sur le piratage de courriels publics et les cyber-attaques perpétrées par des gouvernements étrangers donnaient lieu à des préoccupations quant à savoir si un mode de vote en ligne pourrait être entièrement sécuritaire. Le sentiment général était que le gouvernement n'avait pas encore fait la preuve de sa capacité à sécuriser ses réseaux contre les attaques éventuelles de pirates étrangers. Aussi des doutes planent-ils toujours quant à la sécurité absolue d'un mode de vote en ligne. Un mode de vote en ligne qui ne serait pas absolument sécuritaire remettrait en question des résultats non attendus et pourrait éroder la confiance du public à l'endroit des résultats d'une élection générale.

Assurer la confiance du public à l'égard d'un mode de vote en ligne constituerait un obstacle important à surmonter mais si l'on avait la certitude que les choses pourraient être faites correctement, les groupes ont généralement indiqué qu'ils appuieraient une telle option. Bon nombre ont dit avoir l'impression que le vote en ligne permettrait à ceux qui ont des problèmes

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

d'accessibilité de voter plus facilement, mais que cela favoriserait également la participation de ceux pour qui le transport pose problème, de ceux qui ont des enfants et de bon nombre de jeunes Canadiens qui voteraient si une option plus pratique leur était offerte.

On a également laissé entendre qu'une approche graduelle pourrait être utilisée pour gagner la confiance du public à l'endroit d'un mode de scrutin en ligne. Pour ce faire, on pourrait, par exemple, installer des machines à voter électroniques dans les bureaux de scrutin afin de permettre aux gens de s'habituer à une telle méthode et de gagner la confiance des gens quant à la sécurité du système avant d'aller de l'avant avec le vote en ligne généralisé.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Référendum

Le soutien en faveur de la tenue d'un référendum semblait être faible parmi les groupes de participants. On a fait remarquer que les tentatives de réforme électorale antérieures (comme celle qui a été menée en Ontario) n'ont donné lieu à aucun changement, car les gens s'en tiennent généralement à ce qu'ils connaissent déjà. On s'est dit inquiet que le même scénario se reproduise si un référendum était tenu sur cette question. De plus, on a évoqué les récents résultats du référendum sur le Brexit pour faire valoir que des référendums n'aboutissent pas toujours aux meilleurs résultats.

Un soutien plutôt faible a été exprimé en faveur de la tenue d'un référendum et on nous a dit que les changements apportés à notre système électoral devraient inciter les gens à voter car autrement cela pourrait entraîner une démobilisation encore plus grande des électeurs.

Accessibilité

Les groupes de participants se sont fortement prononcés en faveur de l'amélioration de l'accessibilité afin de permettre à un plus grand nombre de Canadiens de voter. Parmi les suggestions avancées, mentionnons des heures d'ouverture plus longues pour les bureaux de scrutin, l'ouverture des bureaux de scrutin des semaines à l'avance, faire de la journée des élections une journée fériée à l'échelle nationale de manière à ce qu'un plus grand nombre d'électeurs aient le temps de voter et adopter une certaine forme de vote électronique.

Inclusivité

On a avancé un certain nombre de suggestions quant à la façon d'accroître l'inclusivité, y compris créer des bulletins de vote multilingues et mener des simulations de vote dans les écoles afin de faire participer les jeunes Canadiens plus tôt.

Abaisser l'âge d'admissibilité au vote

Abaisser l'âge de l'admissibilité au vote à 16 ans n'a recueilli que très peu de soutien parmi les participants. Certains ont fait valoir que pour les jeunes les enjeux électoraux étaient plus importants à long terme et qu'on devrait par conséquent leur permettre de voter. La majorité semblait toutefois s'accorder pour dire que l'âge de l'admissibilité au vote devait être maintenu à 18 ans, car l'on croit que les jeunes Canadiens ont beaucoup plus de maturité à 18 ans qu'ils en ont à l'âge de 16 ans.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1 000 mots)

Il est juste de dire que les participants à notre assemblée publique se sont sincèrement prononcés en faveur d'un changement quant au fonctionnement de notre système électoral actuel. Bon nombre se sont dit inquiets de ce que l'actuel système échoue à représenter la majorité des électeurs au Canada et, bien que certaines personnes se soient prononcées en faveur du maintien de notre système actuel, la majorité des participants pensent que ce changement se fait attendre depuis longtemps.

Plusieurs options de système électoral de rechange ont été débattues. La représentation proportionnelle, et en particulier le vote unique transférable, semblait être un choix populaire à soumettre à une analyse plus approfondie. Toutefois, presque toutes les personnes qui se sont entretenues avec nous sur la question semblaient reconnaître qu'une composante Liste de partis fermée n'était pas un élément de la RP qu'il était souhaitable d'inclure en tant qu'élément de tout nouveau système. Le vote préférentiel a également été sélectionné en tant qu'option qui méritait d'être examinée plus en profondeur, bien que certains s'inquiètent de ce que ce système tende à favoriser grandement les partis centristes comme c'est le cas pour le gouvernement actuel.

Un certain soutien a été exprimé en faveur de l'examen de la représentation proportionnelle, ainsi que du maintien de l'actuel système. Il semblait toutefois clair que, quel que soit le système utilisé, il devait être aussi simple que possible de manière à assurer une participation accrue et à favoriser une mobilisation plus grande des électeurs.

Les participants ont en grand nombre fait clairement savoir qu'il fallait trouver de nouveaux moyens d'encourager les Canadiens à voter et d'accroître la participation au processus électoral. Certains ont dit croire qu'un tout nouveau système donnerait lieu à un regain d'intérêt pour les élections, alors que d'autres pensent qu'il est vital de recourir à de nouvelles stratégies pour rejoindre les électeurs et les faire participer au processus électoral. D'autres pensaient qu'une combinaison d'un nouveau système assorti de nouvelles méthodes pour rejoindre les électeurs était la meilleure façon d'aller de l'avant.

La nécessité d'élargir l'éducation civique dans nos écoles de manière à encourager les jeunes électeurs à participer davantage a également été mentionnée. Certaines suggestions ont été avancées pour promouvoir la participation des jeunes en dehors de la salle de classe, y compris la présence symbolique de jeunes parlementaires et l'augmentation des heures de travail communautaire des étudiants afin de leur permettre de faire du travail bénévole dans le cadre des élections.

Les participants à notre assemblée publique ont fait part de leurs réflexions quant à la nécessité de mieux rejoindre les électeurs. Pour les collectivités où le français ni l'anglais n'est la langue principalement parlée, on a suggéré d'utiliser des bulletins de vote en plusieurs langues. On a également débattu de l'option du vote en ligne, la plupart des participants se prononçant en faveur de l'utilisation d'une certaine forme de vote en ligne à l'avenir. D'importantes préoccupations ont toutefois été soulevées quant à la sécurité du vote en ligne, et il est clair que toute option de vote en ligne devra être rigoureusement éprouvée avant que le public ne donne entièrement son aval à cette idée. Les enjeux électoraux sont trop élevés pour qu'une incertitude subsiste à cet égard et, si le vote en ligne n'est pas tout à fait fiable et sécuritaire, les résultats des élections pourraient être contestés et remis en cause. Le concept de vote obligatoire a fait l'objet d'un débat et il a en fin de compte été déterminé qu'il s'agissait d'une option peu attrayante. Certains ont fait valoir que l'imposition d'une pénalité pour s'être abstenu de voter était trop sévère, alors que d'autres pensent qu'une approche incitative comme l'octroi d'un crédit d'impôt aux électeurs encouragerait les électeurs à participer sans pour autant rendre le vote obligatoire.

Enfin, l'idée de tenir un référendum n'a recueilli que très peu de soutien. Il y avait certainement un certain nombre de participants qui pensaient qu'un référendum était essentiel, mais la majorité de ceux qui ont pris la parole concernant cette question ont dit croire que les référendums étaient

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électoral (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

compliqués, prêtaient à la confusion et favorisaient le maintien du *statu quo*.

Enfin, il est clair que les électeurs réclament un changement. Ils veulent un système qui soit attrayant pour les électeurs marginalisés et qui fasse en sorte que tous les Canadiens et Canadiennes sentent que leur vote compte véritablement.

Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : Le 14 octobre 2016

Signature du (des) député (s)

Hon. John McCallum

Hon. Jane Philpott

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016